# Ordonnance obligatoire pour mettre fin au « Purple Drank ».

Abderrahim DERRAJI - 2017-07-13 12:52:13 - Vu sur pharmacie.ma

La ministre française de la Santé Agnès Buzyn a signé ce mercredi 12 juillet un arrêté à effet immédiat inscrivant tous les médicaments contenant de la codéine, du dextrométhorphane, de l'éthylmorphine ou de la noscapine sur la liste des spécialités pharmaceutiques nécessitant une prescription médicale. L'identification de nombreux cas d'abus et de mesusages de ces médicaments, disponibles sans ordonnances, a poussé la Commission des stupéfiants et psychotropes de l'ANSM à rendre, le 29 juin 2017, un avis favorable à la prescription médicale obligatoire (PMO) pour toutes les spécialités concernées. Par une telle décision, Agnès Buzyn espère mettre fin à la mode du « Purple Drank ». Ce cocktail à base de codéine, d'antihistaminique et de soda est de plus en plus utilisé par les jeunes et les adultes. D'après la ministre de la Santé, 33 cas graves ont été signalés les deux dernière années et deux décès rien que l'année dernière.